



TANZANIA REVENUE AUTHORITY
ISO 9001: 2008 CERTIFIED

Atelier ONU-ATAF sur le prix de transfert Madagascar 14-17 Novembre 2016


Le cas de la Tanzanie

Présenté par:
Charles Msike & Erick Mabula
Division de la Fiscalité Internationale, Département des Grands Contribuables,
Administration Fiscale de la Tanzanie

15 Novembre 2016



TRA TANZANIA REVENUE AUTHORITY



Aperçu général

1.0 Introduction

2.0 Les règles de prix de transfert en Tanzanie

3.0 Méthode de prix de transfert généralement utilisées par les contribuables


4.0 Bases de données utilisées pour les éléments de comparaisons en matière d'analyse de prix de transfert

5.0 Perspectives d'avenir pour le prix de transfert en Tanzanie

6.0 Le cas de prix de transfert étudié en Tanzanie

2 **TRA** TANZANIA REVENUE AUTHORITY


1.0 Introduction



- ❑ La Division de la Fiscalité Internationale (DFI) a été créée en 2011 à LTD, TRA (Administration Fiscale de Tanzanie)
- ❑ Elle s'occupe de tout ce qui concerne la fiscalité internationale
- ❑ Elle sert de conseiller technique à la direction de la TRA et du gouvernement en matière d'imposition des transactions internationales (transfrontalières)
- ❑ En bref, les responsabilités de la DFI sont les suivantes:
 - ✓ Prix de transfert des EMN
 - ✓ Établissement Stable (ES)
 - ✓ Négociations des conventions fiscales (Accords de double imposition) en collaboration avec le Ministère des Finances
 - ✓ Échange d'informations, etc.
- ❑ À l'heure actuelle, la division comprend un directeur et deux assistants de direction qui dirigent une équipe de 10 spécialistes dont les compétences couvrent plusieurs domaines tels que l'économie, la statistique, le droit, la comptabilité et la fiscalité.

3 **TRA** TANZANIA REVENUE AUTHORITY

2.0 Les règles de prix de transfert en Tanzanie



- ❑ Nous avons des règles qui régissent les prix de transfert (PT) en Tanzanie: Réglementations de 2014 portant impôt sur le revenu (Prix de transfert).
- ❑ La Réglementation et les Directives de PT sont essentiellement basées sur les normes qui régissent le PT qui n'est rien d'autre que le principe de la pleine concurrence tel que défini dans:
 - ✓ Les Sections 33, 34 de la Loi relative à l'Impôt sur le Revenu de 2004 et la section 8 de Loi sur l'Administration Fiscale (LAA) de 2015.
 - ✓ Les Directives de PT de l'OCDE
 - ✓ Le Manuel Pratique des PT des Nations Unies (ONU) pour les pays en développement
- ❑ **Les Règles locales relatives au PT en Tanzanie.**
 - ✓ La hiérarchie en matière d'application des méthodes de PT.
 - ✓ Les amendes/peines d'emprisonnement pour le non-respect des règles relatives à la documentation de PT.
- ❑ La majorité des contribuables obéit aux règles de PT. Cependant, certains cas sont actuellement en instance d'appel.
- ❑ Les problèmes de PT les plus communs en Tanzanie sont:
 - ✓ Les frais de gestion
 - ✓ Droits d'auteur
 - ✓ Prix de transfert pour les biens corporels et certains paiement des prestations de services.

4 **TRA** TANZANIA REVENUE AUTHORITY

2.0 Les règles de PT en Tanzanie (Suite)



Liste des pays non-membres d'ATAF avec lesquels la majorité des contribuables Tanzaniens effectuent des transactions

- Togo
- Congo Brazzaville
- Congo RDC
- Mali
- Djibouti
- Ethiopie
- Côte d'Ivoire

5

TRA

TANZANIA REVENUE AUTHORITY

3.0 Méthodes de PT les plus utilisées par la majorité des contribuables en Tanzanie



- Surtout le Méthode de la Marge Transactionnelle Nette (MMTN)
- Suivi par Cost-plus
- Prix/Transaction Comparable non-contrôlé (PCN/ICN) sur les immatériels

6

TRA

TANZANIA REVENUE AUTHORITY

4.0 Base de données utilisées pour les éléments de comparaison en matière d'analyse de Prix de transfert



- BvD Catalyseur des PT (Base de Données Orbis)
 - ✓ Module des Conventions de Droits d'Auteurs (Kt Mine)
 - ✓ Transactions Financières Inter-sociétés (Cuft Analytics)
 - ✓ Plein accès à la Base de Données Orbis II pour le risque et la recherche (Mise à jour automatiques au quotidien sur les différents événements à travers le monde tels que les fusions et acquisitions, ventes d'action a l'étranger, etc.)

7

TRA

TANZANIA REVENUE AUTHORITY

5.0 Les perspectives d'avenir pour le PT en Tanzanie



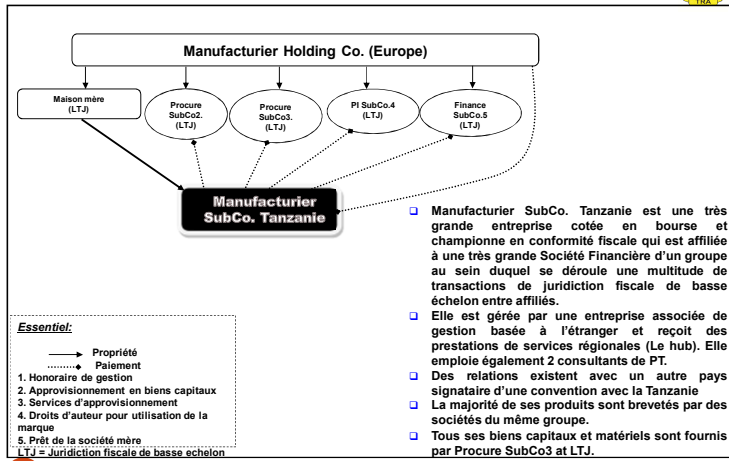
- Renforcement de la législation et de l'orientation – BEPS Action Plans
- Renforcement des contrôles des PT auprès des MNC
- Réseau de conventions fiscales en Tanzanie (Révision et Initiation)
- Echange d'informations (EOI) - Global Forum, TIEA
- Futurs Accords Préalables en matière de PT (APP)
- Emploi de plus de personnel et développement des capacités

8

TRA

TANZANIA REVENUE AUTHORITY

6.0 Le cas de PT étudié en Tanzanie



9

TRA

TANZANIA REVENUE AUTHORITY

6.0 Cas de PT étudié en Tanzanie (Suite)

NOTRE DEMARCHE:

- Nous engageons des séries intenses d'interviews et de collecte d'informations pour:
 - ✓ Acquérir une connaissance des opérations de l'entreprise,
 - ✓ Procéder à une analyse comparative basée sur les fonctions, le patrimoine et les risques de l'entreprise,
 - ✓ Examiner le rapport de PT et le remettre en question
 - ✓ Appliquer les méthodes de PT
 - ✓ Tester le prix de la pleine concurrence
- Trois transactions ont échoué le test de l'analyse de **Manufacturier Co. Tanzanie** ci-dessus:
 - ✓ L'approvisionnement centralisé en marchandises est géré par les entreprises **Procure SubCo3** et **PI SubCo.4** qui sont toutes dans un régime fiscal privilégié.
 - ✓ Les prestations de services de gestion assurées par la **Maison Mère** sont dans un régime fiscal privilégié
 - ✓ Le paiement des droits d'auteur sur des produits brevetés dont certains proviennent de la Tanzanie avec une licence étrangère est dans un régime fiscal privilégié (**PI SubCo 4**).

10

TRA

TANZANIA REVENUE AUTHORITY

6.0 Cas de PT étudié en Tanzanie (suite)

Synthèse des conclusions de l'audit de PT

Transaction	Objet de litige	Problème	Position de la TRA
Services d'achat	Achat auprès d'associés qui jouent le rôle de prestataires de services d'achat pour le groupe	Manufacturier SubCo. Tanzanie a payé une marge à Procure SubCo3 selon les couts des produits vendus	Le paiement aurait dû se faire sur la base du service d'achat rendu.
Redevances sur l'usage de la marque	4,5% du prix de gros (TVA incluse)	Inclusion de paramètres qui ne sont pas de nature commerciale	Le prix normal de licence est le prix de vente net
	Les 4,5% ne sont pas un tarif de pleine concurrence	Le marketing et le développement de la marque sont faits par Manufacturier SubCo. Tanzanie	Réduire la marge des redevances à 2% (taux indexé)
Frais de service de gestion	Maison Mère reçoit 3,5% du chiffre d'affaires, ce qui va à l'encontre des bonnes pratiques	Les services intra-groupes sont rémunérés sur la base du cout des services, plus la marge	Les dépenses réelles encourues par Hub ont été majorés de 5% pour ajuster les dépenses de Manufacturier SubCo. Tanzanie

11

TRA

TANZANIA REVENUE AUTHORITY



TRA

TANZANIA REVENUE AUTHORITY

12